



### Nouveau test génétique prénatal



Un petit tube contenant du sang maternel sert de base au verdict : pour ou contre l'embryon.

Photo: fotolia.com

**Après le Praenatest de la société Lifecodexx, un nouveau test sanguin vient d'être lancé sur le marché : Prendia fournit des données complémentaires sur le génome des fœtus. L'Appel de Bâle contre le génie génétique lance une campagne d'information critique et exige de toute urgence la tenue d'un débat public, depuis longtemps indispensable.**

Six mois après le lancement du premier test sanguin destiné à déceler le syndrome de Down avant la naissance, un deuxième test vient d'être lancé sur le marché suisse. Outre la trisomie 21 ou syndrome de Down, la plus fréquente des anomalies génétiques humaines, Prendia, c'est le nom du nouveau test, permet de déceler de nombreuses autres anomalies génétiques. Il permet dit-on de déceler toutes les anomalies génétiques numériques, telles que les trisomies 18 et 13, de même que des anomalies rares des autosomes ou du chromosome X.

**« Nouveaux jalons dans le domaine du diagnostic prénatal »** Dès maintenant, le nouveau test devrait être disponible auprès d'un choix de gynécologues et dans les hôpitaux. Il Pour l'instant, il coûte encore 1500 francs, soit le même prix que le Praenatest, le produit concurrent de la société Lifecodexx. La plupart des caisses maladie ne prennent pas encore les frais de test en charge. Genesupport, qui commercialise Prendia en Suisse, déclare sur son site Internet que ce test vise à « implémenter les sciences génomiques au niveau du diagnostic médical ». La société en question déclare encore que le test non invasif de diagnostic prénatal qu'elle a mis au point, lui permet de « poser de nouveaux jalons dans le domaine du diagnostic prénatal. »

**Les femmes toujours plus mises sous pression** Les médecins spécialistes de la médecine prénatale assurent que ce n'est là que le début d'un « développement



#### Point de vue

La trame de la traque aux anomalies du patrimoine génétique des embryons se fait de plus en plus fine. Être enceinte, de nos jours, c'est avoir fait faire tous les tests pour éviter que l'embryon ne réponde pas aux normes génétiques fixées. La grossesse n'est plus simplement un événement heureux ; c'est apparemment un risque.

Il est étonnant de constater que, dans notre pays aussi, près de 70% de toutes les grossesses sont déclarées grossesses à risque. L'embryon est de plus en plus perçu comme une menace et un risque qu'il faut empêcher si la probabilité d'une infirmité est confirmée par analyse génétique. Les tests en question nous bercent d'une sécurité illusoire. Aucun ne peut en effet garantir la santé future d'un enfant. On cible par ce moyen toutes les anomalies techniquement décelables, sans qu'aucune limite ne se dessine à l'horizon.

La sélection ciblée des embryons entraîne un affaiblissement rampant des valeurs éthiques. Si les personnes porteuses de handicaps doivent d'une part être intégrées dans la société, on investit parallèlement beaucoup pour les éviter par avance. Il est urgent de mener un débat public sur les effets de la faisabilité technique. L'Appel de Bâle interviendra pour qu'il se tienne.

**Gabriele Pichhofer, Sociologue et collaboratrice scientifique de l'Appel de Bâle contre le génie génétique**

# Lettre circulaire

## Feuille d'information

de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

(abonnement inclus  
dans la cotisation de membre)  
22ème année, no 142

Date: 16.4.2012

Publication: 6 x par an

Basler Appell gegen Gentechnologie  
Murbacherstrasse 34  
Case postale 27, 4013 Bâle  
Tél. 061 692 01 01  
Fax 061 693 20 11

info@baslerappell.ch  
www.baslerappell.ch  
CCP 40-26264-8



## La toxine Bt paralyse la défense immunitaire du coton



**Un effet secondaire involontaire  
de la manipulation génétique du coton :  
son système immunitaire fait la grève.**

Photo: fotolia.com

Des chercheurs groupés autour de Jörg Romeis, de la station fédérale de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon, ont démontré en laboratoire un mécanisme biologique qui pourrait fournir une explication de plus à l'apparition en force de nouveaux ravageurs dans les champs de coton Bt. Les plants de coton possèdent un système de défense sophistiqué : lorsque des chenilles commencent à brouter leurs feuilles, ils se mettent à fabriquer des substances défensives dites terpénoïdes. Ils gâchent ainsi l'appétit des chenilles et d'autres consommateurs de feuilles.

Les essais de Romeis et de ses collègues ont montré que la toxine que produit le coton Bt transgénique tue les chenilles avant que celles-ci ne provoquent assez de dommages pour alarmer les plantes et les pousser à mettre en branle leur système de défense. Cette absence de réaction a permis aux pucerons, contre lesquels la toxine Bt est inefficace, de se multiplier de manière plus invasive sur les plants Bt que sur des plants de coton conventionnels s'étant précédemment défendus contre les chenilles à l'aide de leurs terpénoïdes. On démontre ainsi pour la première fois un effet indirect du coton Bt : du fait de la non-activation d'un système de défense naturel, la lutte génétique contre les chenilles des papillons influence le comportement d'autres insectes.

important ». Il paraît qu'on pourra bientôt soumettre le corps maternel à un diagnostic génétique général. En d'autres termes, la pression sur les femmes continuera à se faire de plus en plus forte, de se faire avorter si le fœtus est diagnostiqué porteur d'infirmité. Les associations d'handicapés se défendent avec raison contre l'autorisation pure et simple de tels « tests anti-handicapés ». Au moment du prélèvement de son sang, pratiquement aucune femme enceinte n'est vraiment consciente de ce qu'elle sera mise en demeure de se prononcer pour ou contre un avortement.

**Il manque un conseil neutre** En pratique, on omet fréquemment de fournir un conseil neutre et complet concernant les tests prénataux, alors que ce conseil est expressément prescrit par la loi sur l'analyse génétique humaine. Les expériences relatées par des femmes concernées montrent que certains médecins forcent même leurs patientes à laisser pratiquer des tests génétiques – probablement par crainte de plaintes en responsabilité civile ultérieures. Ils risquent en effet de telles plaintes si une infirmité de l'enfant à naître n'a pas été reconnue à temps, ce qui aurait permis de pratiquer un avortement.

**Une extension toute programmée** Aujourd'hui déjà, les nouveaux tests sont disponibles pour toutes les femmes prêtes à en assumer les frais. De nombreux gynécologues ignorent les recommandations de la société suisse de gynécologie et obstétrique de ne réaliser de tels tests que sur des femmes présentant un risque accru de mettre au monde, par exemple, un enfant porteur d'une trisomie 21. Il est prévisible que le champ d'application des tests s'étendra. Parallèlement, le niveau de la barrière éthique face à l'utilisation de tels tests visant à empêcher la naissance d'êtres handicapés continuera à s'abaisser.

**L'Appel de Bâle lance une campagne d'information** L'Appel de Bâle contre le génie génétique interviendra énergiquement afin que le débat public sur ces tests prénataux, éthiquement très controversables soit enfin lancé. Pour cela et en compagnie d'organisations amies, nous lancerons dans les semaines qui viennent une campagne d'information et soumettrons enfin ce problème au grand public. Nous vous remercions d'ores et déjà pour le soutien que vous voudrez bien nous accorder en ce sens.

---

## De nouveaux essais de dissémination en vue

Il est prévu de procéder à de nouveaux essais de dissémination de blé transgénique en Suisse dès 2014 dans le but de définir le potentiel et les limites du génie génétique vert. Un site protégé (protected site) est en voie d'installation à cet effet à Reckenholz (ZH). La station fédérale de recherches Agroscope, qui gère le terrain d'essai protégé sera notamment responsable de la sécurité technique. Une fois de plus, le site de Reckenholz servira à identifier le « potentiel et les limites du génie génétique vert ». En 2008 et 2010 déjà, dans le cadre du programme national de recherche PNR

59 très controversé, on a dans le sens littéral du mot semé des fonds publics d'encouragement dans les champs. Sans résultats utiles ni analyses des conditions de sécurité et des risques. L'Appel de Bâle contre le génie génétique demande à l'Office fédéral de l'environnement, compétent en la matière, de rejeter la requête de l'Université de Zurich. Il faudrait bien au contraire soutenir les recherches en agriculture écologique, pour le plus grand bienfait de l'environnement, de l'agriculture suisse et de la population.